

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p.2 Pouvoirs publics étrangers

Groupes

p.4 Bountiful ■ Les Brigandes

p.5 FLDS

p.6 Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ■ Groupe divers

p.8 Jesus Morning Star

p.9 Kryéon ■ Moon

p.10 Rigpa International

p.11 Scientologie

p.13 Shincheonji

p.14 Témoins de Jéhovah

p.16 Word of Faith Fellowship

Mouvances

p.18 Développement personnel

p.19 Exorcisme ■ Mouvance bouddhiste

p.20 Mouvance Évangélique

p.21 Pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique (PNCAVT)

Thèmes connexes

p.23 Méditation ■ Religion et santé

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Les « Actualités de l'UNADFI », élaborées par notre service de documentation, sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

LES BRIGANDES

Conflits sur le fief des Brigandes ■ France

Les Brigandes, groupe de musique basé à Salvetat sur Argout (34) qui s'est fait connaître sur Internet par sa prose ultra-nationaliste, sont bien protégées...

>>> [page 4](#)

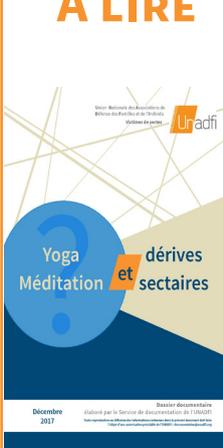
SCIENTOLOGIE

La Scientologie tente de s'immiscer dans la société irlandaise ■ Irlande

Très actives en Irlande, la Scientologie tente de pénétrer la société par différents biais avec pour objectif – même si elle le nie – de se voir attribuer le statut d'organisme de bienfaisance...

>>> [page 12](#)

À LIRE



Méditation et yoga

Un dossier conçu par le Centre de documentation de l'UNADFI, intitulé Méditation et yoga sera disponible sur le site de l'association à partir du 15 janvier 2018 :

<http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/meditation-et-yoga>

Phénomène Sectaire

POUVOIRS PUBLICS ÉTRANGERS

Rapport 2015-2016 du CIAOSN ■ Belgique

■ Sorti début décembre 2017, le rapport 2015-2016 du CIAOSN¹ revient sur le danger des sectes dans le domaine de la santé. Selon le CIAOSN « de plus en plus de petites communautés émergent un peu partout en Belgique autour de valeurs religieuses et s'intéressent principalement aux médecines alternatives ». Il recommande de renforcer la prévention contre les sectes et encourage les médecins à être attentifs aux pseudo-thérapeutes et à se tourner vers la bibliothèque du centre pour demander des informations sur le sujet.

Le CIAOSN précise qu'il ne faut pas assimiler toutes les pratiques de bien-être à des sectes, mais

qu'il y a danger quand le thérapeute abuse de la vulnérabilité de ses « patients », pour lesquels il est souvent devenu le dernier espoir, en préconisant un rejet de la médecine conventionnelle.

Le rapport a, par ailleurs, traité plusieurs autres thématiques telles que « le formatage idéologique des enfants » ou les « aspects juridiques de la séparation dans un contexte sectaire ». ■

(Source : Le Vif, 03.12.2017)

1 Centre d'informations et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles.

Consulter le rapport : http://www.ciaosn.be/rapport_bisannuel2015-2016.pdf

Projet d'un groupe de travail sur le phénomène sectaire à l'Assemblée nationale ■ Canada

■ Suite à la demande, par la députée Agnès Maltais, d'une commission d'enquête « sur les méthodes d'endoctrinement de sectes structurées », des parlementaires québécois se préparent à former un groupe de travail dédié aux groupes à dérives sectaires.

Après la publication du rapport du coroner sur le décès d'Eloïse Dupuis, membre des Témoins de Jéhovah, la députée Agnès Maltais avait demandé une commission d'enquête sur les « méthodes d'endoctrinement de sectes structurées » et sur leur impact sur les membres notamment ceux en situation médicale d'urgence : « L'idée, c'est de comprendre, parce que les rapports des coroners vont toujours dire que toutes les règles ont été

respectées. Cependant, on est en droit de se demander à quel point un consentement est libre et volontaire quand une personne est dans une secte depuis des années et qu'elle subit des pressions », explique Mme Maltais.

Devant l'intérêt de nombreux députés, le groupe de travail pourrait se constituer dès le début 2018. Il devra fournir un document de réflexion qui sera soumis à l'Assemblée Nationale laquelle jugera alors de l'opportunité de convoquer une commission parlementaire. Cette décision serait prise lors de la prochaine législature, après les élections générales du 1^{er} octobre prochain. ■

(Sources : Le Soleil, 24.11.2017 & 07.12.2017)

Prise de conscience après le drame de Waco ■ États-Unis

■ Près de 25 ans après le drame de Waco, des responsables du FBI et des universitaires de l'American Academy of Religion (ARR) se sont réunis à la Harvard Divinity School (Massachusetts) pour réfléchir à la façon dont cet événement dramatique les avait obligés à coopérer et envisager la poursuite de cette coopération.

David Koresh, prophète auto-proclamé des Branch Davidians, et ses adeptes s'étaient retranchés dans un complexe armé suite à un contrôle des forces de l'ordre. Après 51 jours de siège, le FBI a lancé un assaut faisant 80 morts. Selon le professeur Philip Heyman, ancien substitut du procureur de l'époque, les forces de l'ordre n'étaient pas assez qualifiées en matière de « religion » et ont agi en ignorant quelles pourraient être les réactions de ces fondamentalistes.

Depuis, les chercheurs de l'ARR collaborent avec le FBI : ils conseillent les groupes d'intervention en cas d'incident impliquant des groupes religieux et

donnent des cours à l'Académie nationale du FBI afin de former les nouveaux agents.

Toutefois le projet « Religion 101 »¹, feuille de route à destination des agents, est difficile à mettre en place. Dans la société multiculturelle et religieuse des États-Unis, les différents intervenants ont des difficultés à s'accorder sur ce que devrait contenir le programme.

Le terrorisme perpétré par les fanatiques religieux complique encore davantage la problématique car il contraint les forces de l'ordre à prendre des décisions dans l'urgence. ■

(Source : Religion News service, 28.11.2017)

1. Religion 101 est un programme d'étude des pratiques et croyances religieuses.

Lire sur le site de l'Unadfi : *Que sait-on de ...? Des Davidians (Branch Davidians)* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/davidians>

À lire



Analyser
pour comprendre



ACHETER LE BULLES
N° 136
(CLIQUEZ ICI)

Méditation et yoga, Bulles n°136, décembre 2017

Sommaire

- Éditorial
- Hommage à Jacques Richard
- Méditation Transcendantale - Que sait-on de ?
- Le véganisme, une entrée en religion
- Orthorexie : alimentation parfaite, pureté et dérive sectaire
- Revue de presse

- À signaler

■ BOUNTIFUL

Winston Blackmore souhaite l'invalidation de sa condamnation ■ Canada

■ Reconnu coupable de polygamie en juillet dernier¹, Winston Blackmore, ex leader d'une secte au sein de la communauté Bountiful, souhaite l'invalidation de cette condamnation par la Cour suprême de la Colombie Britannique de Cranbrook (Canada). Il estime avoir été injustement poursuivi.

L'avocat de Blackmore affirme que la loi sur la polygamie au Canada, rédigée il y a 100 ans, n'a été débattue devant la justice qu'une seule fois, il y a cinq ans. Les mariages de Blackmore ayant eu lieu avant ce débat, ils étaient donc conformes à la position publique des procureurs qui, pendant de nombreuses années, ont déclaré que la loi sur la polygamie était inconstitutionnelle car elle enfreignait la liberté religieuse.

Blackmore estime de ce fait être en droit de demander une suspension des procédures et une exemption de poursuite en raison de ses croyances religieuses. Son avocat a d'autre part fait valoir que ses nombreux mariages n'étaient pas établis dans un cadre légal mais dans le cadre des croyances religieuses de son client. Celui-ci pensait donc ne pas commettre de crime.

Les condamnations n'ont pas été prononcées et un juge devra décider si la loi canadienne sur la polygamie porte atteinte à la liberté de religion. ■

(Sources : Ici Radio Canada, 12.12.2017 & Vancouver Sun 12.12.2017 & 14.12.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Deux membres reconnus coupables de polygamie* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/deux-membres-reconnus-coupables-de-polygamie>

■ LES BRIGANDES

Conflits sur le fief des Brigandes ■ France

■ Les Brigandes¹, groupe de musique basé à Salvetat sur Argout (34) qui s'est fait connaître sur Internet par sa prose ultra-nationaliste, sont bien protégées. Dernièrement, des proches du groupe s'en sont pris verbalement ou physiquement à plusieurs de leurs détracteurs. Le 14 novembre, Jérôme Bourbon, directeur de l'hebdomadaire *Rivarol*², en a fait les frais. Il a

reçu un coup de poing dans le nez après avoir reçu plusieurs courriels lui demandant de retirer une partie du dossier dénonçant le groupe, qu'il avait publié en 2016 sur son site.

Autre victime de d'intimidation, Thierry Canals, un habitant de Salvetat sur Argout qui ne cesse, depuis l'installation du groupe en 2015, de dénoncer les

>>>

>>>

agissements de ses membres. Le 7 novembre dernier, trois d'entre eux s'en sont pris à lui en présence de son épouse et l'ont injurié et menacé de représailles s'il ne cessait pas de parler d'eux. En juillet déjà, ils s'étaient rendus au domicile de Thierry Canals pour tenter de l'intimider. Absent, ils avaient transmis un message à sa fille. S'il n'avait pas pu porter plainte en juillet, c'est désormais chose faite et une enquête de gendarmerie est actuellement en cours.

Selon Thierry Canals, la communauté a pignon sur rue à Salvetat, « ils possèdent un studio d'enregistrement et une boutique juste à côté de la mairie. Les membres de la communauté y accueillent le public pour propager leurs idées et y proposent des ouvrages dont certains font la promotion du « grand remplacement »³ et d'autres thèses d'extrême droite ».

Les Brigandes dissimulent derrière des activités musicales, une communauté de vie constituée sous la houlette de Joël Labruyère dont les théories mêlent conspirationnisme, antisystème et ésotérisme new age.

Outre « rassembler les antiglobalistes et les identitaires de différents pays », la communauté

explique dans son opuscule de 50 pages, *Manifeste des clans du futur*, son projet politique : « Face à l'Ordre Mondial et son avenir de robots consommateurs, nous appelons à la formation de clans communautaires : s'associer en collectif dans une même zone géographique, afin de regrouper les forces et d'élaborer un ordre social et une culture singulière à transmettre à nos enfants. Il y a urgence à entreprendre une telle démarche pour échapper à l'oppression sociale et culturelle de l'ordre marchand et de sa république totalitaire. [...] C'est dans de tels foyers de vie que peut apparaître une génération capable de régénérer l'esprit européen. » ■

(Sources : Midi Libre, 29.11.2017 & blog des Brigandes)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : *Une communauté démasquée* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/une-communaute-demasquee>
2. Journal d'extrême droite
3. Théorie conspirationniste introduite par Renaud Camus, écrivain d'extrême droite, selon laquelle la population française serait progressivement remplacée par une population originaire d'Afrique noire et du Maghreb en vue d'un changement de civilisation.

■ FLDS

La condamnation de Lyle Jeffs enfin prononcée ■ États-Unis

■ **Lyle Jeffs, ex-leader de l'Église fondamentaliste des Saints des derniers jours (FLDS), a été condamné en décembre 2017 à cinq ans de prison et une amende d'un million de dollars pour son rôle dans une affaire de fraude aux bons alimentaires et son évasion alors qu'il était assigné à résidence dans l'attente de son procès.**

Le juge de district, Ted Stewart, justifie la lourdeur de la peine par le comportement du prévenu qui, au détriment de toutes les lois américaines, a obéi aveuglément à son frère Warren Jeffs qui lui donnait des ordres depuis la prison où il est condamné à vie.

Aggravant ainsi son cas, Lyle Jeffs n'a pas profité de l'allègement des charges dont ont bénéficié les dix autres inculpés de l'affaire. Ayant plaidé coupable pour toutes les accusations pesant contre lui, il a accepté sa condamnation car, malgré sa fidélité indéfectible à son frère, ce dernier l'a banni du groupe ce qui signifie pour lui la perte de tout son entourage familial, professionnel et confessionnel. ■

(Source: US News, 13.12.2017)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : *La justice en guerre contre la FLDS* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/la-justice-en-guerre-contre-la-flds>

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

Un prêtre de la Fraternité Saint Pie X condamné ■ Belgique

■ La cour d'appel de Bruxelles a condamné un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) à cinq ans de prison dont trois ferme. Il est reconnu coupable d'avoir abusé sexuellement d'un jeune garçon au sein d'un internat de la Fraternité dont il assurait la surveillance.

La victime et ses parents s'étaient constitués parties civiles. En revanche le prêtre a été acquitté au bénéfice du doute pour des faits similaires sur deux autres garçons de l'internat, lesquels ne s'étaient pas constitués parties civiles.

En 2006, en Suisse, ce prêtre avait déjà été soupçonné d'actes de pédophilie mais acquitté par un tribunal

ecclésiastique. Il lui avait cependant été interdit d'entrer en contact avec des enfants pour une durée de 10 ans.

Dans un communiqué diffusé sur Internet, la FSSPX rappelle qu'elle a dénoncé les faits et aidé les autorités belges. De plus elle demande pardon à la victime et à sa famille. Le prêtre pourrait être exclu du mouvement. ■

(Sources : Arclinfo.ch, 13.12.2017 & La capitale.be 14.12.2017)

Lire sur le site de l'UNADFI, *Prison requise contre un prêtre accusé de pédophilie* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/prison-requise-contre-un-pretre-accuse-de-pedophilie>

GROUPE DIVERS

Tortures au sein d'un culte religieux ■ États-Unis

■ Anna Elizabeth Young, surnommé Mère Anna, a été arrêtée début décembre, accusée d'avoir torturé et privé de nourriture un enfant, conduisant à sa mort, à la fin des années 1980.

A cette époque, Anna Elizabeth Young dirigeait la House Of Prayer For All People, près de Gainesville en Floride, une maison religieuse qui accueillait des enfants. Plusieurs enfants auraient été torturés et abusés dans une atmosphère de culte religieux et d'exorcisme. En 2001, elle avait déjà été condamnée pour avoir baigné une jeune fille de 12 ans dans un

bain de produits chimiques lui causant de graves brûlures. Agée de 75 ans, Anna Elizabeth Young a été arrêtée pour meurtre avec préméditation.

En 2016, de nombreux ex-pensionnaires de la House of Prayer se sont manifestés pour dénoncer les tortures qu'ils avaient subies dans les années 1980. Pour les autorités, ces témoignages devraient pouvoir permettre de nouvelles accusations à l'encontre d'Anna Elizabeth Young. ■

(Sources : Washington Post, 04.12.2017 & RIES 13.12.2017)

Condamnation d'un gourou violeur ■ France

■ La cour d'assises de l'Essonne a condamné un gourou à treize ans de prison pour viols sur mineurs. Sa femme et la mère de deux des victimes ont écopé de deux ans de prison pour complicité.

En désaccord idéologique et spirituel avec le responsable du culte de l'église protestante évangélique de Juvisy (Essonne) qu'il fréquentait, l'accusé a fondé une micro-communauté composée

>>>

>>>

de trois familles appartenant à l'église pour lesquelles il est devenu un guide spirituel.

Il va alors se rendre coupable de viols sur deux des filles (une mineure et l'autre tout juste majeure) de la petite communauté pendant plusieurs années. Elles étaient sous l'emprise de celui qu'elles voyaient comme un dieu. Leur mère, dans la même adoration, a fermé les yeux sur les abus. Le gourou lui promettait notamment de transmettre ses pouvoirs à l'une de ses filles.

L'affaire a été révélée en 2013 lorsqu'une des victimes a porté plainte. L'accusé l'avait violée depuis l'âge de

13 ans. Elle s'était détachée de lui à sa majorité en 2011, mais deux ans plus tard, il l'aurait de nouveau droguée puis violée. Sa plainte va alors libérer la parole de sa grande sœur qui avait subi un sort similaire. Enceinte à la suite des viols, elle avait dû accoucher sous le nom de la femme du gourou et « céder » son enfant au couple.

Les enquêteurs ont découvert que l'homme avait aussi drogué puis violé la cousine des deux victimes. Cette dernière avait également été abusée financièrement par le couple. ■

(Sources : [Le Parisien 11.12.2017 & 22.12.2017](#) & [France TV Info, 12.12.2017](#))

Le gourou sous les verrous ■ France

■ **Le 15 décembre 2017, le tribunal correctionnel de Saint-Pierre de la Réunion a condamné Philippe Bernard Beldan, surnommé « monsieur Bernard » ou « le gourou d'Etang Salé », à cinq ans de prison dont quatre ferme, à une interdiction d'exercer une activité professionnelle en lien avec des mineurs, à être inscrit sur le fichier des délinquants sexuels et à payer 200 000 euros de dommages et intérêts à ses victimes. Claudie Domitin, qui comparait aux côtés de son époux, a été reconnue coupable de faux et usage de faux et a été condamnée à deux ans de prison dont 18 mois avec sursis.**

Philippe Bernard Beldan comparait pour abus de faiblesse d'une personne en état de sujétion psychologique, pour violence, agression sexuelle sur mineur, faux et usage de faux.

D'origine malgache, le couple et ses trois filles avaient proposé, dans le courant des années 2000, à plusieurs personnes d'origine malgache de vivre en colocation avec eux. Se présentant comme sorcier, « monsieur Bernard » pratiquait des rituels censés les protéger ou au contraire leur faire du mal. Peu

à peu tombés sous son emprise, les colocataires comprenant plusieurs femmes, des enfants et un jeune homme handicapé, ont rompu toute relation avec leurs familles.

Les adeptes assuraient un train de vie confortable au couple sans emploi en lui reversant une partie de leur salaire ou de leurs indemnités sociales. Certains ont été aussi contraints de souscrire des emprunts. Le préjudice subi par les victimes se monterait à 300 000 euros.

En 2015, comprenant que son mari entretenait des relations sexuelles avec d'autres femmes de la communauté, Claudie Domitin a mis fin à la colocation. Quelques jours plus tard l'une des victimes déposait une plainte. Au final, huit victimes se sont portées parties civiles. ■

(Sources : [Clicanoo 30.11.2017](#), [l'Info.re, 14.12.2017](#) & [Clicanoo, 15.12.2017](#))

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Les neuf victimes du gourou malgache* : <http://www.unadfi.org/cles-pour-comprendre/phenomenes-sectaires/les-neuf-victimes-du-gourou-malgache>

Condamnation d'un groupe pédophile ■ Portugal

■ Le tribunal de Setubal (Portugal) a condamné pour viols, proxénétisme et pornographie infantile six membres d'un groupe pseudo religieux connu sous le nom de Celestial Truth. Les faits se sont déroulés dans une ferme, au sud de Lisbonne, louée par le groupe entre 2011 et 2015. Parmi les victimes, on compte des enfants des membres du groupe. Les peines vont de 7 à 19 ans de prison. Le leader écope quant à lui de la peine la plus lourde, soit 23 ans de prison.

Le groupe organisait des activités pour les enfants. Il concevait des rituels attractifs dans un premier temps, puis effrayant dans un second. Le maître du

groupe prétendait avoir des pouvoirs surnaturels et pratiquait des « actes de purifications » afin de libérer les énergies négatives, pratiques qui cachaient en réalité des abus sexuels. Il se prétendait à la fois psychologue et chef spirituel, et les familles lui confiaient leurs enfants en toute quiétude.

La police portugaise avait arrêté le groupe après que l'un des membres ait signalé les faits aux autorités. Ce dernier a tout de même été condamné par le tribunal arguant qu'il n'avait coopéré que dans le but d'être blanchi. ■

(Source : Reuter, 12.12.2017 & RIES, 19.12.2017)

■ JESUS MORNING STAR

Même sans leader, le groupe prospère ■ Corée du Sud

■ Jesus Morning Star (JMS), aussi appelé Providence, a été fondé en Corée du Sud en 1978 par Jeong Myeong-seok, un ancien adepte de Moon¹. Il a été condamné à 10 ans de réclusion en 2009 pour viols. Aujourd'hui, malgré son incarcération le groupe continue son activité.

Le mouvement prétend compter 100 000 membres en Corée du Sud et 10 000 dans le monde entier avec des églises implantées dans plusieurs pays tel que les États-Unis, le Canada ou encore le Royaume-Uni. En Australie, l'Église est implantée depuis 1997 et possède des succursales dans les plus grandes villes du pays.

Les enseignements du groupe sont basés sur 30 leçons qui stipulent que seul un messie, en l'occurrence Jeong Myeong-seok, peut conduire les personnes au paradis. Les nouvelles recrues doivent étudier scrupuleusement ces leçons et reconnaître le leader du groupe comme le messie. Elles sont attirées par des offres de cours d'études bibliques ou même des compétitions sportives organisées par le mouvement puis sont encouragées à rompre les liens avec familles et amis et à rejoindre la communauté.

Les recruteurs sont actifs autour des centres commerciaux et des campus universitaires. Ils cherchent à attirer des femmes grandes et attrayantes qui pourraient devenir les épouses spirituelles du leader. Une fois à l'intérieur du groupe, elles sont encouragées à avoir des relations sexuelles avec le dirigeant afin d'obtenir une purification.

Jeong Myeong-seok a fui la Corée du Sud en 2001 faisant l'objet d'accusation de viols. Il a été condamné à 10 ans de prison en 2009 et devrait pouvoir être libéré sous condition début 2018. Depuis sa prison, il a réussi à conserver des liens avec ses fidèles et les nouvelles recrues féminines sont encouragées à lui envoyer leur photo ou à aller lui rendre visite en prison. ■

(Source : Abc.net, 11.12.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Que sait-on de Moon* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/descriptif-8>

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur Jesus Morning Star : <http://www.unadfi.org/mots-clefs/jesus-morning-star>

KRYÉON

Kryéon derrière une chasse au trésor ? ■ France

■ **A la fin du mois de novembre dernier, une chasse au trésor devait avoir lieu dans les rues de Toulouse. Cependant plusieurs révélations ont fait état de liens entre ce jeu, les enfants indigo¹ et le mouvement Kryéon². Le jeu a été annulé, les sites et comptes sur les réseaux sociaux supprimés.**

Un participant sceptique a mené son enquête sur les organisateurs et trouvé des informations intéressantes. Comme le révèle France 3 Occitanie, l'un des sites de l'organisateur, Positive Network, est un réseau social destiné aux enfants indigo, au mouvement Kryeon et aux personnes souhaitant « améliorer les choses sur Terre ». Pour les adeptes de Kryéon, les enfants indigo (dont l'« aura » serait bleu indigo) seraient venus sur Terre pour sauver le monde. Ils seraient des petits dieux possédant des pouvoirs surnaturels et devraient être traités différemment des autres. Les adeptes du mouvement Kryéon tentent de diffuser ce concept ésotérique et proposent d'aider les parents à reconnaître les

enfants indigo. Leurs thérapeutes attirent ainsi les parents d'enfants hyperactifs, autistes, dyslexiques ou surdoués.

L'organisateur de la chasse au trésor se défend de faire partie du mouvement et explique être seulement le webmaster du site Positive Network. Cependant d'autres indices montrent les liens entre le jeu et le mouvement. En effet, la cagnotte du site de la chasse au trésor renvoie au même compte Paypal que celui permettant de recevoir des dons sur Positive Network. L'organisateur a expliqué que c'était une maladresse et que l'erreur relevait de PayPal... ■

(Sources : France 3 Occitanie, 27.11.2017 & Actu.fr, 28.11.2017 & La Dépêche 29.11.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Que sait-on de ? Les enfants Indigo* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/descriptif-9>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Que sait-on de ? Kryeon* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/descriptif-14>

MOON

Le contrôle sans partage d'un empire financier ■ Corée du Sud

■ **A la mort de son époux Sun Myung Moon, Han Hak Ja n'était pas censée prendre sa succession à la tête de l'Eglise de l'Unification pour le christianisme Mondial. Destinée à être « la "Vraie Mère", celle qui améliorerait l'Homme en portant des enfants d'une lignée pure, sans péché et en inaugurant une nouvelle ère, c'est elle qui aujourd'hui occupe le poste de leader du célèbre mouvement sud-coréen.**

Sun Myung Moon l'épousa en secondes noces alors qu'elle n'était âgée que de 17 ans. Il exigeait d'elle une obéissance absolue allant jusqu'à la cloître

durant trois années pour lui faire payer le péché originel d'Eve, la séparant ainsi de sa famille. De cette union naquirent 14 enfants¹ qui devaient être élevés sans péché afin que l'un d'eux puisse succéder à leur père. Mais devant les nombreux scandales ayant entaché la réputation de sa progéniture (alcoolisme, toxicomanie, divorce, scandale financier...), Han Hak Ja a décidé de prendre les choses en main. Quand son mari est mort, à l'âge de 92 ans en 2012, l'un de ses enfants, Hyung-jin, aurait pu prétendre à la succession, mais sa mère l'a exilé en Pennsylvanie où se trouve la première église américaine.

>>>

>>>

Aujourd'hui, elle a quitté les États-Unis, rejoint son pays d'origine et vit retirée à l'écart de Séoul. Elle accuse la culture américaine d'avoir perverti ses enfants.

Au titre de première dame de l'Église elle a rencontré des dirigeants politiques tels que Mikhaïl Gorbatchev ou parlé à la tribune de l'ONU. Elle poursuit désormais la mission de son mari, « reconstruire l'humanité ». Pour se faire, elle diffuse ses « œuvres » et donne les orientations éducatives et religieuses du groupe. Elle continue également de gérer l'important portefeuille de sociétés appartenant à l'Église.

Sun Myung Moon avait en effet réussi à bâtir un véritable empire financier. Ayant fui la Corée du Nord, il a fondé la première église sud-coréenne à Busan, en 1954. Mélange de christianisme, de confucianisme et d'anticommunisme, il attira des jeunes intéressés par une existence communautaire, « s'abstenant de drogue, de alcool et de sexe avant le mariage ».

Les Japonais constituaient une majorité dans le groupe. Particulièrement généreux et dévoués, certains d'entre eux s'endettaient en souscrivant des prêts personnels pour le groupe. Gros pourvoyeurs d'argent, leur « dévouement était justifié par l'expiation des péchés commis par le Japon pendant la seconde guerre mondiale ». Outre les dons des adeptes, Moon s'est enrichi en faisant des investissements d'abord dans l'immobilier en Corée du Sud, puis aux États-Unis où il acheta, entre-

autres, le New Yorker Hotel.

Il détenait également une entreprise de construction navale, une de fruits de mer, le Washington Times (journal conservateur) et Pyeonghwa Motors, seul constructeur automobile de Corée du Nord depuis sa création en 1999. Mais l'Église de l'Unification est surtout à la tête d'une importante holding située en Corée du Sud, Tongil, qui gère plusieurs affaires, allant du commerce de ginseng au commerce d'armes. La richesse de l'Église est considérable, ainsi les 13 filiales sud-coréennes de l'Église représenteraient 1,6 milliard de dollars d'actifs tandis qu'aux États-Unis, sa douzaine de filiales commerciales aurait une valeur d'environ 1,5 milliard de dollars.

Bien que l'Église prétende avoir 3 millions de membres dans le monde, des chercheurs comme David Bromley, professeur de sociologie à la Virginia Commonwealth University, estiment que le mouvement de l'Unification a eu plus de succès financièrement que par son nombre d'adhérents.

Moon affirmait dans son autobiographie parue en 2009 que « l'argent accumulé par les entreprises est de l'argent sacré ». ■

(Source : Ozy, 16.11.2017)

1. Ils en ont perdu quatre.

Lire sur le site de l'Unadfi : *Que sait-on de ? Moon* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/descriptif-8>

■ RIGPA INTERNATIONAL

Une dizaine de victimes se manifestent contre Sogyal Rinpoché ■ France

■ Depuis la dénonciation, par des adeptes de Rigpa International, durant l'été 2017 des abus physiques, psychiques et sexuels commis par Sogyal Rinpoché, Jean-Baptiste Cesbron, avocat à Montpellier, a déjà recueilli une dizaine de témoignages accusateurs convergents éma-

nant principalement de femmes. Ayant contacté l'Adfi Montpellier et l'Unadfi, ces personnes témoignent toutes des mêmes faits. Selon l'avocat, « il est question d'escroquerie, de détournement de fonds et d'abus de faiblesse ».

>>>

>>>

La majorité des témoignages proviennent d'ex-adeptes ayant rompu depuis longtemps avec le groupe. Ils ont déclaré que Sogyal Rinpoché, sous couvert du dogme de la « folle sagesse », avait sexuellement abusé de plusieurs femmes, leur avait fait subir violences physiques et humiliations quotidiennes.

Maître Cesbron déplore l'ancienneté des faits relatés par ces victimes, la majorité datant d'avant les années 2000 et sont donc prescrits. Cependant, le volet financier pourrait bien faire l'objet de poursuites si une procédure pénale était engagée. Mais selon l'avocat, « l'enquête sera longue ».

Pour lui tout est pensé dans le groupe pour décourager les adeptes à témoigner. Jusqu'au suivi psychologique proposé en interne pour les convaincre que le groupe n'est jamais en cause dans leur mal être.

Malgré les révélations sur le fondateur de Rigpa, et son limogeage, le centre de Lerab Ling (34), accueille toujours autant d'adeptes. Selon maître Cesbron, ce serait une erreur de le fermer car « ce serait forcer ceux qui fréquentent le temple à intégrer une société où ils n'auraient plus de repères. Comme dans tout mouvement sectaire, les gens sont privés d'identité et sont coupés de leur famille ». Pour lui, « il faut aller au bout de l'enquête et faire œuvre de pédagogie ».

■

(Source : Midi Libre, 09.12.2017)

Lire sur le site de l'Unadfi :

- *La face cachée de Rigpa* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/la-face-cachee-de-rigpa>

- *Rigpa dans la tourmente* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/rigpa-dans-la-tourmente>

■ SCIENTOLOGIE

Mise en garde de la ministre de l'Education ■ Belgique

■ **Marie-Martine Schyns, ministre de l'Education belge, a mis en garde toutes les écoles de Wallonie et de Bruxelles contre l'intrusion de United For Human Right, une association humanitaire liée à la Scientologie.**

La ministre a tenu à mettre en garde les chefs d'établissement sur les supports pédagogiques publiés par l'association. Elle leur demande de faire preuve de prudence et de discernement lors de la réception des documents en provenance de cette association.

Ce n'est pas la première fois que la Scientologie tente d'infiltrer des écoles¹. ■

(Source : SudInfo.be, 01.12.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI :

- *La CCDH vise les écoles* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/la-ccdh-vise-les-ecoles>

- *Des écoles lettones sous l'influence de la Scientologie* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/des-ecoles-lettones-sous-l-influence-de-la-scientologie>

- *La Scientologie veut-elle entrer à l'école ?* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/la-scientologie-veut-elle-entrer-a-l-ecole>

Des fonds publics pour financer une éducation scientologue ? ■ États-Unis

■ **Le HuffPost a enquêté sur des écoles utilisant des méthodes éducatives théorisées par Ron Hubbard, fondateur de la Scientologie. Ces écoles recevraient d'importants financements publics sous forme de bourses d'étude et de crédits d'impôt.**

La Clearwater Academy International est une école privée située tout près du siège scientologue de Floride. En arrivant dans la région, la famille de Garrett Cantrell s'était assurée auprès d'un employé de l'école qu'elle n'avait aucun lien avec la Scientologie, mais au bout de quelques mois elle s'est aperçue du contraire et a retiré son fils de l'établissement.

Cette école est l'une des dix écoles ou centres de tutorat aux États-Unis utilisant du matériel pédagogique basé sur les principes de Ron Hubbard. L'Applied Scholastics est un organisme à but non lucratif qui se dit non religieux et qui se consacre à la diffusion des méthodes éducatives développées par

le fondateur de la Scientologie. Cette association promeut la « study technology » une méthode d'enseignement développée par Ron Hubbard qui aurait découvert les principaux obstacles à la compréhension d'un élève. A titre d'exemple, si un élève baille en classe, c'est qu'il n'a pas compris un mot...

Le Huffpost s'est entretenu avec d'anciens scientologues qui ont fréquenté des écoles utilisant la « study technology ». Ils estiment qu'il est souvent difficile, dans un premier temps, de faire la différence entre un enseignement classique et celui de la Scientologie.

David Touretzky professeur à l'université de Carnegie Mellon (États-Unis) affirme que ces méthodes éducatives n'auraient aucun impact sur les étudiants et ne serait essentiellement qu'un ensemble de pseudosciences. ■

(Source : HuffPost, 11.12.2017)

La Scientologie tente de s'immiscer dans la société irlandaise ■ Irlande

■ **Très active en Irlande, la Scientologie tente de pénétrer la société par différents biais avec pour objectif – même si elle le nie – de se voir attribuer le statut d'organisme de bienfaisance.**

Par l'intermédiaire de l'association Youth for Human Rights, la Scientologie tente de s'infiltrer dans les écoles, leur adressant des kits complets pour enseigner les droits de l'homme aux élèves. Dans ce matériel pédagogique, aucune mention n'est faite du mouvement si ce n'est la présence de Ron Hubbard, son fondateur, en tant qu'« humanitaire » aux côtés de Gandhi ou de Martin Luther King. Pour Chris Gueret, professeur dans une école qui a reçu ce kit, le groupe insère de manière discrète son idéologie et une personne non renseignée peut

se laisser séduire et utiliser ce matériel. Le bureau national des affaires de la Scientologie affirme avoir distribué plus de 40 000 brochures sur les droits de l'homme en Irlande, et a été invité à faire des interventions dans les écoles.

Les écoles ne sont pas les seuls lieux où la Scientologie tente de s'introduire. Elle a tenté, parfois avec succès, de convaincre des organisations caritatives financées par le gouvernement d'utiliser son matériel (notamment les organisations travaillant avec les toxicomanes, les prisonniers et les délinquants). Le mouvement a aussi tenu des stands et participé à des conférences lors d'un salon pour les étudiants et les enseignants. Lors du marathon de Dublin, la Scientologie tenait un stand de massage.

>>>

>>>

Inauguré en octobre dernier, le centre de Firhouse a accueilli durant les fêtes de Noël une fête foraine gratuite. Un responsable du groupe a déclaré dans la presse que des milliers de personnes avaient visité ce nouveau centre, y compris des politiciens locaux, mais un journaliste a constaté pour sa part que celui-ci était presque désert et que les manèges de la fête ne fonctionnaient pas.

Narconon, l'une des filiales de lutte contre la toxicomanie de la Scientologie, n'est pas présente en Irlande mais des rumeurs circulent sur l'éventualité de l'installation d'un centre Narconon suite à l'achat d'un nouveau bâtiment par le mouvement.

La Scientologie a refusé de s'exprimer sur cette éventualité.

Pour les experts, ces efforts d'intrusion en Irlande sont une tentative de normalisation de l'église afin d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance ce qui l'exempterait d'impôts. Cependant, derrière ces différentes associations se cache toujours la même organisation qui endoctrine ses adeptes, les coupent de leur famille et leur demandent d'importantes sommes d'argent, bien qu'elle se défende d'agir par intérêt. ■

(Source: [The Irish Times](#), 16.12.2017)

La Scientologie propose ses programmes de purification ■ Irlande

■ **Fiona O'Leary, militante des droits de l'autisme en Irlande et fondatrice de l'Autistic Rights Together, s'est vu proposer un programme de purification par la Scientologie pour son fils atteint d'autisme.**

Madame O'Leary est horrifiée par le fait que les scientologues vendent ce programme en promettant qu'il fonctionne à 100% pour des cas tel que l'autisme. Le traitement de purification comprend plusieurs heures par jour de sauna, une activité physique intense et la prise de fortes doses

de vitamine B3. La militante juge ce programme anti-scientifique et ayant pour but d'encourager les personnes à s'éloigner des soins médicaux. Les personnes suivant ce type de programme de purification s'exposent à des risques, ce qui concerne la santé publique.

Son association Autistic Rights Together fait campagne contre les théories anti-vaccination et les pseudos-thérapies proposées comme traitement de l'autisme. ■

(Source : [The Times](#), 29.11.2017)

■ SHINCHEONJI

Mobilisation contre la campagne de recrutement menée par l'église Shincheonji ■ Nouvelle-Zélande

■ **Après les alertes sur les agissements de Shincheonji (aussi appelée « New Heaven and New Earth ») en Corée du Sud par les églises protestantes membres de la Korean Church association et en Grande-Bretagne par l'Église d'Angleterre¹, ce sont maintenant les églises protestantes néo-zélandaises qui tirent la sonnette d'alarme.**

Pour faire face à l'intense campagne de recrutement menée par le groupe sud-coréen dans des églises protestantes et des universités chrétiennes néo-zélandaises, des pasteurs, la police et des parents se sont réunis pour échanger leurs informations sur le groupe.

>>>

Selon Steve Worsley, leader d'une église baptiste, les recruteurs de Shincheonji, appelés « moissonneurs », gagnent la confiance des pasteurs en se faisant passer pour de nouveaux fidèles. Une fois infiltrés, ils attirent de nouvelles recrues en proposant des études bibliques, tout en évitant soigneusement de les informer sur la véritable nature du groupe.

Au début de leur engagement, les nouveaux membres ignorent que les enseignements vont les amener à vénérer Man Hee Lee, fondateur et dirigeant de Shincheonji. Considéré comme la réincarnation de Jésus-Christ, il serait immortel. Il prône une haine du monde extérieur qui conduit à des ruptures familiales, comme en témoigne des proches.

Même en Nouvelle-Zélande, le groupe vise essentiellement des non-coréens. C'est ainsi qu'un étudiant international a fait don de sa bourse d'étude après qu'il ait été convaincu par le groupe que les études terrestres n'étaient d'aucune utilité. ■

(Source : *The New-Zeland Herald*, 27.11.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *L'Église d'Angleterre dénonce une tentative d'infiltration sectaire* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/l-eglise-d-angleterre-denonce-une-tentative-d-infiltration-sectaire>

Lire sur le site de l'Unadfi, *Une secte sud-coréenne sur les terres moyen-orientales* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/une-secte-sud-coreenne-sur-les-terres-moyen-orientales>

■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

La commission Royale d'Australie donne ses recommandations dans son rapport final ■ Australie

■ **La commission royale a donné six mois aux gouvernements fédéraux et territoriaux pour donner suite à ses recommandations et souhaite que les institutions rendent compte de ce qu'elles ont mis en œuvre pour se réformer. Cette commission a enquêté, entre autres, sur les systèmes et procédures en vigueur au sein de l'organisation des Témoins de Jéhovah pour répondre aux allégations d'abus sexuels et sur les outils de prévention.**

La Commission a étudié pendant cinq ans la façon dont les églises, les organisations caritatives ont traité de la maltraitance des enfants. Elle a conclu que ce type d'abus se produisait toujours dans des institutions que les enfants fréquentent régulièrement. Les 17 volumes du rapport final comprennent plus de 400 recommandations visant à rendre les institutions plus sûres pour les enfants.

La Commission affirme que l'Australie a besoin d'une stratégie nationale pour prévenir les abus sexuels sur les enfants, afin d'éviter une nouvelle faillite de l'État et des institutions telles que la police, les agences de protection de l'enfance, le système judiciaire.

Elle appelle à légiférer sur le signalement obligatoire d'abus sexuels et ce même dans le cadre religieux. Elle souhaite que les agresseurs soient privés de tous les honneurs. Elle souhaite également l'installation d'un mémorial national reconnaissant les dizaines de milliers d'enfants abusés dans plus de 4000 institutions.

Durant l'enquête, qui a coûté 500 millions de dollars, plus de 9 000 victimes ont raconté leur histoire à l'oral ou par écrit. Plus de 64% d'entre elles sont des hommes. La majorité a été abusée par des hommes adultes pendant leur adolescence et plus de 40%

>>>

affirment l'implication de plusieurs auteurs.

Concernant les Témoins de Jéhovah, la Commission demande que les enfants qui signalent des abus ne soient plus ignorés, l'abandon de la « règle des deux témoins » et la révision de la procédure du mouvement en cas de maltraitance d'enfants.

En réponse, le gouvernement australien promet 52,1 millions de dollars pour soutenir l'accès des victimes à un plan national d'aide et un groupe de travail sera

mis en place en janvier 2018 pour donner suite aux recommandations. ■

(Sources : [The Australian](#), 15.12.2017 & [SBS](#), 15.12.2017)

Lire sur le site de l'Unadfi : *Témoins de Jéhovah : Commission royale d'Australie* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/temoins-de-jehovah-commission-royale-d-australie->

Un père devant la justice pour protéger ses filles ■ Canada

■ La justice canadienne vient de donner une nouvelle fois raison au père de deux fillettes que son ex-épouse, Témoin de Jéhovah, essayait d'endoctriner. La cour d'appel vient de confirmer la décision prise en première instance interdisant à la mère d'emmenager les enfants faire du porte-à-porte et ne les autorisant à assister qu'une semaine sur deux aux réunions organisées le dimanche matin par sa communauté.

Le père craignait que les nombreuses réunions où la mère emmenait ses filles leur fassent perdre tout discernement. Les rencontres hebdomadaires du jeudi finissaient tard et celles du dimanche duraient deux à trois heures. Il voulait leur éviter d'être influencées par les préjugés des Témoins de

Jéhovah, par exemple sur les fumeurs, perçus comme de mauvaises personnes, ou sur les homosexuels, qualifiés de « pommes pourries ».

Pour éviter de se heurter au problème de la liberté de religion, son avocate, maîtresse Nathalie Madore, a comparé le porte-à-porte à du travail dissimulé proche du démarchage commercial à domicile. Selon elle, le porte-à-porte a surtout pour but de diffuser la doctrine des Témoins de Jéhovah et les réunions ne seraient qu'une préparation pour la « vendre » comme on le fait avec un produit quelconque. ■

(Source : [TVA Nouvelles](#), 08.12.2017)

Reclaimed Voices, 80 témoignages en un mois d'existence ■ Pays-Bas

■ Créée mi-novembre 2017 pour dénoncer les abus sexuels perpétrés au sein de la communauté des Témoins de Jéhovah (TJ), la fondation néerlandaise « Reclaimed Voices » a déjà reçu près de 80 témoignages. La majorité émanent d'adultes ayant quitté le groupe et ayant été abusés dans leur enfance.

D'après Franck Huiting, l'un des fondateurs, 50 témoignages ont été reçus directement par la hotline de Reclaimed Voice, tandis que 30 autres sont parvenus au journal Trouw qui avait dénoncé en juillet 2017 la dissimulation institutionnelle des abus sexuels au sein des TJ. Lui-même, ex TJ, a été agressé à l'âge de sept ans et ces abus n'ont pas été

>>>

>>>

dénoncés à la police, à l'instar d'autres victimes ; un « aîné » (responsable) avait déconseillé de le faire pour éviter « les gros titres dans la presse ».

L'objectif principal de la fondation est d'être un lieu d'écoute et d'aide pour les victimes. Son souhait est également de collecter suffisamment

de témoignages pour les présenter au Conseil d'administration des TJ et au gouvernement néerlandais afin qu'une enquête sur les abus sexuels soit diligentée. ■

(Sources : *Nl Times*, 28.11.2017 & 28.12.2017)

WORD OF FAITH FELLOWSHIP

L'inertie des services de protection de l'enfance ■ États-Unis

■ **Suite aux nombreuses révélations d'Associated Press sur Word of Faith Fellowship, l'agence de protection de l'enfance de Caroline du Nord étudiera plus attentivement toute nouvelle allégation d'abus et de négligences commis sur des enfants par des membres du groupe.**

A ce jour, toutes les enquêtes des services sociaux menées contre le groupe ont échoué car selon Danielle Cordes, une ex-adepte, les membres de la congrégation étaient entraînés à leur mentir. En 2003, elle n'avait osé témoigner qu'à la condition d'être interrogée en toute sécurité. Des articles d'Associated Press, parus en 2017, ont révélé que plusieurs adeptes étaient employés dans divers services de l'État.

Depuis une plainte déposée en 2005 par Word of Faith Fellowship accusant le département des services sociaux du comté de Rutherford de persécution religieuse, les enquêteurs de ces services étaient soumis à une série de restrictions comme l'interdiction d'interroger des enfants dans une voiture (pour éviter toute fuite). Ce règlement limitait aussi les éléments pouvant déclencher une enquête, ainsi la pratique du « dynamitage »¹ ne peut plus être l'unique cause de l'ouverture d'une enquête.

Plusieurs anciens membres de la secte ont accusé les services sociaux du comté de Rutherford de bâcler les enquêtes depuis ce règlement. Pire, les services informeraient les dirigeants de Word of Faith des enquêtes menées sur le groupe.

L'administration actuelle du ministère de la Santé et des services sociaux de la Caroline du Nord a déclaré n'avoir été informée de cet accord qu'en février 2017. John Carroll, directeur des services sociaux du comté de Rutherford, affirme avoir reçu à l'époque l'appui de l'État pour sa signature avec Word of Faith Fellowship, mais il n'a fourni aucune preuve. Le 15 novembre 2017, d'anciens membres de Word of Faith ont exigé sa démission. Le jour suivant, l'agence d'État a informé Carroll par écrit qu'elle commencerait à examiner des cas impliquant l'Église, et a déclaré que le département apportera son soutien et son assistance dans les enquêtes sur les affaires impliquant Word of Faith Fellowship. ■

(Source : *Shelby Star*, 08.12.2017)

1 Pratique consistant en des violences physiques et verbales pour exorciser le diable

Lire sur le site de l'Unadfi : *Rébellion contre la secte* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/rebellion-contre-la-secte>

Une enfance au cœur de la secte ■ États-Unis

■ Jamey Anderson a été martyrisé pendant toute son enfance. Sa mère et son beau-père, membres de Word of Faith Fellowship, le battait pendant des heures avec une palette en bois ou l'enfermait dans une pièce sombre pour lui faire avouer de prétendus péchés. A cette époque il aurait voulu mourir pour que tout s'arrête.

Il n'avait que 4 ans quand sa mère a adhéré au culte. À l'école du groupe, l'école K.12, il était aussi victime de maltraitances. Les autres enfants étaient encouragés à le dénoncer pour la moindre incartade et il était emmené pour être frappé dans une autre salle d'où les enfants pouvaient entendre ses cris.

Dans le cadre d'une enquête menée par Associated Press sur la Word of Faith Fellowship des dizaines d'anciens membres de la congrégation ont déclaré que les membres de l'église étaient des criminels. Malgré les allégations d'abus pendant deux décennies, les autorités sont très peu intervenues. Ainsi quand il était enfant, Jamey Anderson avait été interrogé par des enquêteurs des services sociaux dans le bureau de la cofondatrice de l'église, Jane Whaley. Mais il avait bien trop peur de dire la vérité et on lui avait enseigné à mentir aux autorités. Il ajoute qu'en 2003 « l'Église l'a forcé à signer un affidavit disant qu'il n'avait jamais été abusé mais qu'au contraire la discipline de l'Église était la miséricorde

de Dieu pour sa vie ».

Bien que l'Église nie, par la voix de son avocat, avoir maltraité Anderson, ce dernier insiste en racontant les séances de « dynamitage » dont il a été victime ; parfois maintenu par les poignets et les chevilles, il était roué de coups, ses cris étouffés par les hurlements de ses bourreaux. Jane Whaley justifie cette pratique par un verset des Actes des apôtres : « Quand tout à coup il vint du ciel un bruit comme la ruée d'une explosion violente et tremblante ... »

Il accuse le groupe de travail forcé sur les enfants. Lui-même a été obligé de faire le ménage jusqu'à minuit, des travaux de maçonnerie ou de réfection pendant les heures de collège.

Aujourd'hui avocat, il a fui l'église à l'âge de 18 ans. Mais dix ans après, les conséquences de ce qu'il a subi dans le groupe se font encore sentir. Il a du mal à faire confiance, il est victime de terreurs nocturnes, souffre d'angoisses quand il repense aux coups qu'il a reçus, a des difficultés à s'adapter à la vie en société et craint que les gens ne croient pas son histoire et le pensent délirant.

Depuis qu'il est parti, tout contact avec sa mère et son frère est rompu. Il n'a même pas été prévenu du décès de son grand-père. ■

(Source : Time, 14.12.2017)

■ DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Détruit par un groupe de développement personnel ■ États-Unis

■ **Mark Robbins a entamé une procédure judiciaire contre le centre de développement personnel Gratitude Training, basé en Floride. Il l'accuse de l'avoir coupé de ses enfants restés dans le groupe et de l'avoir abusé financièrement.**

Gratitude Training se présente comme un programme d'auto-amélioration en trois étapes « pour réveiller la planète, maximiser la joie et actualiser la paix ». Le coût de la formation est très élevé et chaque étape est de plus en plus chère et chronophage.

Mark Robbins a rejoint le programme avec ses deux fils en juin 2017. C'est après avoir suivi les deux premières étapes du programme que ses doutes ont commencé à s'éveiller. Lors du procès il évoque les intimidations et les brimades auxquelles il a assisté, notamment sur un membre atteint des premiers symptômes de la maladie l'Alzheimer. Robbins témoigne aussi d'exercices à forte connotation sexuelle (caresses, massages, port de string ou de couches lors de jeux de rôle).

Il ajoute qu'en trois mois Gratitude Training lui a fait perdre aussi beaucoup d'argent et de temps. Il accuse la société de faire pression sur ses membres pour les forcer à travailler bénévolement. Robbins a travaillé plus de 100 heures sans être rémunéré et lorsqu'il s'en est plaint, il a été exclu tandis que ses enfants sont restés. Les témoignages d'anciens membres abondent en ce sens sont nombreux sur internet, notamment sur le site Ripoff Report¹.

D'anciens membres accusent le groupe d'être

une secte qui utilise « l'humiliation publique, la manipulation, la privation de nourriture et de sommeil et la pression psychologique » pour maintenir ses membres sous emprise. Les stages peuvent durer jusqu'à 14 heures par jour sans pause. Les adeptes ne sont pas autorisés à dévoiler le contenu des formations. Selon le père d'une adepte, ils sont même encouragés, à l'issue de ces journées, à aller dormir chez des anciens du groupe plutôt que de rentrer chez eux.

Devant la multiplication des critiques sur Internet, le fondateur du groupe, Jo Englesson, a contre-attaqué en mettant en ligne un site regorgeant de témoignages dithyrambiques. Il ajoute son intention de porter plainte pour diffamation contre Mark Robbins ; il a d'ailleurs déjà réussi à obtenir une ordonnance de restriction à l'encontre de Robbins afin que ce dernier cesse de harceler ses stagiaires en postant des informations négatives sur leurs pages Facebook.

Mais pour Robbins cette ordonnance est sans fondement et a été obtenue à tort par le groupe dont des membres l'auraient menacé de mort, auraient vandalisé sa voiture et déposé un rat mort devant sa porte. Depuis sa rupture avec le groupe et ses fils, Robbins affirme souffrir d'anxiété, de maux de tête chroniques, de nausées, de vomissements et avoir des pensées suicidaires. ■

(Source : [The Daily Beast](#), 13.12.2017)

1. Ripoff Report recueille les témoignages de victimes de fraudes

EXORCISME

Une séance de roqya tourne au drame ■ France

■ Une enquête de la sûreté territoriale de la Seine-Saint-Denis a été ouverte mi-décembre contre deux personnes, suite à une séance de hijama roqya (exorcisme) qui a mal tourné. Placés en garde à vue le 5 décembre, elles ont été relâchées le jour même.

Une femme âgée de 47 ans, venue pour recevoir des « soins », est tombée dans le coma après avoir été obligée d'ingurgiter près de 20 litres d'eau au cours de la séance. Les prières ne produisant aucun effet, les deux protagonistes se sont résolus à appeler le Samu. Hospitalisée d'urgence, elle souffre d'un œdème au cerveau.

D'origine musulmane, la hijama roqya est

considérée comme une « médecine prophétique » qui doit se pratiquer avec l'appui d'un représentant religieux et dont le but principal est de libérer des gens s'estimant possédés par des mauvais esprits. « Application de ventouses, scarifications, saignées, lavements, sont quelques-unes des pratiques de cette médecine occulte ».

Assimilée à une « médecine douce », cette tradition pseudo-médicale connaît un regain d'intérêt depuis quelques années, et depuis peu en France. En témoignent les sites des nombreux cabinets qui offrent leurs services pour « guérir le mauvais œil, lever les blocages physiques et psychologiques ». ■

(Sources : Le Parisien, 11.12.2017 & 12.12.2017)

MOUVANCE BOUDDHISTE

Tensions et contradictions chez les bouddhistes ■ France

■ Devenue la quatrième religion de France avec un million de pratiquants et cinq millions de sympathisants, le bouddhisme bénéficie chez les occidentaux de l'image d'une religion de la bienveillance, de la tolérance, de la non-violence. Mais derrière cette image d'Épinal se cache une toute autre réalité. Ainsi la purge ethnique menée par les bouddhistes birmans à l'encontre de la minorité musulmane, les Rohingyas, a révélé le caractère violent que cette religion peut revêtir. Plus proche de nous, le limogeage de Sogyal Rinpoché par Riga, suite à la publication par huit adeptes d'une lettre dénonçant ses abus, a déclenché une libération de la parole au sein du bouddhisme français.

D'autres faits moins médiatisés attestent ces contradictions. Ainsi des moines qui fréquentent le centre KRTL (Hérault) dénoncent le putsch dont a

été victime le lama Sonam le 15 mai 2017. Dirigeant le temple depuis 28 ans, il a été débarqué par Kalo Rinpoché, un jeune lama de 27 ans qui serait la réincarnation officielle d'un des pionniers du bouddhisme européen. Selon les fidèles de Sonam, Kalo et huit hommes l'accompagnant auraient fait pression sur leur lama pour qu'il abandonne son poste et donne les droits d'accès à tous les comptes de la congrégation. Suite à cette éviction, motivée par l'appât du gain selon ses adeptes, Sonam aurait porté plainte, mais sans succès. Du côté de Kalo Rinpoché, le son de cloche est différent. Selon ses fidèles, c'est la mauvaise gestion du centre de Montpellier qui l'a contraint à prendre des mesures disciplinaires. Il a fallu peu de temps à Lama Sonam en arrivant en Europe pour abandonner ses vœux de chasteté et accueillir dans sa chambre des jeunes disciples tentés par une nuit avec un authentique maître tibétain.

>>>

>>>

Kalo Rinpoché, le maître réincarné débarrassé de ses démons, de la drogue et de l'alcool, a décidé de lancer un pavé dans la mare en 2011 en dénonçant, dans une vidéo les viols qu'il a subi à l'âge de 12 ans pendant sa formation de moine bouddhiste. Par la suite, en visite au temple des 1 000 Bouddha situé à la Boulaye (Saône-et-Loire), il a destitué toute l'équipe dirigeante après avoir appris que deux lamas bhoutanais faisaient l'objet de plaintes pour viol.

Tous ces bouleversements vont-ils occasionner une prise de conscience sur la vision erronée que les européens se font du bouddhisme ? Pour Marion Dapsance, auteure de *Les Dévots du bouddhisme*, l'aveuglement des occidentaux tiendrait d'un côté « d'une tendance occidentale à abdiquer toute forme de rationalité face aux religieux bouddhistes » allant même jusqu'à considérer comme acquise l'idée qu'ils seraient les personnes les plus évoluées de l'humanité et qu'à ce titre ils seraient doués de pouvoirs bénéfiques pour tous. C'est grâce à cette crédulité que Sogyal Rinpoché a pu prétendre, devant

500 personnes et sans soulever de contestation dans l'assistance, avoir guéri des cancers par le seul son de sa voix.

De l'autre côté, à l'opposé de cette conception surnaturelle on trouve une tradition bouddhiste qui se prétend rationnelle pour séduire des occidentaux échaudés par le dogmatisme religieux. Porte étendard de cette tendance, Matthieu Ricard, moine et docteur en génétique cellulaire qui n'hésite pas à se mettre en scène affublé d'électrodes pour démontrer la validité scientifique de la méditation et en prouver les bienfaits.

Pour Marion Dapsance, ces deux tendances « nées au XIXe siècle se retrouvent aujourd'hui associées ». « Les gens viennent pour le côté rationnel et, très vite, ils se retrouvent à adorer un maître, ajoute-t-elle. C'est bien cette perte d'esprit critique et la foi absolue dû au maître qui ont donné l'opportunité à Sogyal Rinpoché d'abuser de son pouvoir pour asservir et maltraiter ses disciples ». ■

(Source : Marianne, 24 au 30.11.2017)

■ MOUVANCE EVANGÉLIQUE

Des nouvelles accusations contre un pasteur au Québec ■ Canada

■ **L'enquête policière a permis d'établir de nouveaux chefs d'accusation concernant deux nouvelles victimes du pasteur Paul Mukendi. Déjà incriminé pour de multiples agressions sexuelles, voies de faits causant des blessures et menaces de morts sur une mineure¹, les nouvelles poursuites portent le nombre de chefs d'accusation à quatorze et le nombre de plaintes à trois.**

Le procès du pasteur s'est ouvert le 7 décembre dernier. La procureure de la Couronne, Sonia Lapointe, a fait état de deux nouvelles victimes et des chefs d'accusations d'agressions sexuelles, de contacts sexuels envers une personne en situation

de confiance et d'autorité et une accusation de voie de faits. Elle a précisé que l'enquête est toujours en cours.

Alors que l'accusé était absent, de nombreux anciens membres de la communauté étaient présents pour soutenir les victimes venues dénoncer les agissements du pasteur. Ils sont persuadés que d'autres victimes n'ont pas encore témoigné et espèrent que ces premiers témoignages permettront une réaction de victimes jusqu'alors restées muettes. Pour eux, ces récits serviront à éveiller la conscience des fidèles qui continuent de suivre les prêches de Paul Mukendi.

Pour rappel Paul Mukendi est le fondateur et

>>>

>>>

président du Ministère Paul Mukendi mais aussi pasteur principal du Centre évangélique Parole de Vie à Québec. Il se présente comme « l'apôtre de la ville de Québec ». Malgré les accusations il continue d'officier régulièrement dans son église québécoise. ■

(Sources : TVA Nouvelles, 07.12.2017 & Évangéliques Info, 08.12.2017)

Les églises évangéliques non reconnues prospèrent ■ Togo

■ Dans la capitale du Togo, les campagnes d'évangélisation dans la rue sont de plus en plus fréquentes et seraient le reflet d'un nombre croissant d'implantations d'églises évangéliques, pas toujours déclarées, dans le pays.

Pour Magloire Kuakuvi, professeur de philosophie dans les universités du pays et membre du conseil justice et paix, l'une des causes de la multiplication des églises serait la pauvreté. Selon lui, dès qu'il y a une récession économique la population se tourne vers Dieu.

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Un pasteur accusé d'agressions sexuelles continue son exercice* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/un-pasteur-accuse-d-agressions-sexuelles-continue-son-exercice>

Du côté des autorités, la prévention est de mise, Bediani Belei directeur des cultes appelle à la vigilance de la population pour constater et dénoncer les abus et les actes illégaux commis par des pasteurs d'églises non reconnues, ces derniers étant souvent hors la loi.

Au Togo, seules 500 églises sont régulièrement déclarées alors que chaque quartier semble posséder plusieurs églises différentes. ■

(Source : La Croix Africa, 08.12.2017)

■ PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE (PNCAVT)

YouTube, vitrine des charlatans ? ■ France

■ La multitude de vidéos donnant des conseils santé, en particulier pour le traitement du cancer, donne à penser que la plateforme de partage de vidéos serait devenue la panacée en matière d'information sur la santé. Véritables théoriciens du complot, critiquant la médecine conventionnelle, accusant les laboratoires pharmaceutiques d'être aux mains de lobbies, certains youtubeurs prétendent détenir la « vérité universelle ». Comment faire le tri ?

Aux côtés de professionnels de santé qui peinent à être visibles, pullulent une multitude de pseudo-

thérapeutes auto-proclamés qui s'improvisent médecins. Des amateurs offrent des conseils anti cancer quasi miraculeux comme la consommation de noyaux d'avocat ou de jus de carotte. Cela pourrait être anecdotique et inoffensif si leurs vidéos n'étaient pas vues des milliers de fois à l'instar de celle de « Fleur de lotus » qui propose d'essayer « l'urine pour se sauver de la chimiothérapie ».

S'appuyant sur des études de pseudo-spécialistes tels que Guy-Claude Burger, condamné par la justice, ou Alain Scohy, radié à vie de l'ordre des médecins, certains monnaient chers leurs produits. A l'image

>>>

>>>

de M.J un vendeur d'extracteur de jus qui a trouvé l'inspiration auprès de Thierry Casanovas¹. Devenu une véritable référence santé sur YouTube, Thierry Casanovas compte à ce jour près de 168 000 abonnés et ses 1 085 vidéos totalisent près de 45 millions de vues. Fondant son savoir sur de l'autoformation sur Internet, la lecture de livres et sur ses propres expériences de guérison (son alimentation crudivore l'aurait guéri d'une pancréatite, d'une hépatite C et d'une tuberculose), il conseille à ses abonnés de suivre son exemple pour traiter des pathologies aussi diverses que le diabète ou la dépression et en profite pour vendre des stages et des extracteurs de jus facturés jusqu'à 1 000 euros.

Face à cette offre charlatanesque, la Miviludes tire la sonnette d'alarme. Selon son président Serge Blisko, près de 40 % des signalements qu'elle reçoit concernent le domaine de la santé. Pour ces usagers

d'Internet, il explique « c'est leur santé qui est en jeu ». À propos de Thierry Casanovas il ajoute que « cet homme a une véritable emprise mentale sur ses abonnés. Certains se sont laissés embobiner. Ils étaient fragilisés et prêts à tout pour éviter la chimiothérapie ou une chirurgie invalidante. Ils ont tenté le jus à la place. Heureusement, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu connaissance de cas dramatique ». Néanmoins c'est en suivant les conseils alimentaires de Thierry Casanovas que la bloggeuse Sirène Bio, est devenue orthorexique et a dangereusement perdu du poids. ■

(Source : L'Express, 10.12.2017)

1. lire sur le site de l'Unadfi, *Le gourou du "tout cru" sur YouTube* : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-hygienistes-et-traditionnelles/le-gourou-du-tout>

« Médecines alternatives » : qui consulte ? ■ France

■ **Publiées par Pagesjaunes.fr et Médecinedouce.com, deux études dressent le profil des patients attirés par les pratiques non conventionnelles à visées thérapeutiques (PNCVT).**

Comme chaque année, le site PagesJaunes.fr dresse le bilan des recherches effectuées par ses utilisateurs. En ce qui concerne la santé, sur 296 millions de recherches, quatre millions ont porté sur des PNCVT ; une tendance en forte augmentation depuis cinq ans. Les recherches portant sur les chiropracteurs et les étioopathes, spécialisés dans le mal de dos, sont les plus nombreuses.

Dans le même temps, la plate-forme de rendez-vous en ligne, Médecinedouce.com publie une étude selon laquelle, en 2017, près de 58 % des Français auraient eu recours à une médecine alternative pour se soigner. 7 « patients » sur 10 auraient entre 35 et

50 ans et 72 % seraient des femmes. Les motivations principales sont l'envie de soins plus naturels (72 %), une prise en compte du corps et de l'esprit (50%) et une remise en cause de la sécurité des médicaments (30 %).

Près de 65 % de patients font confiance à leur entourage pour la recommandation d'un thérapeute. Par contre, le prix est le premier facteur de dissuasion à la consultation, suivi du désaccord du médecin traitant. En effet, seulement 10 % des clients des 579 thérapeutes sondés leur ont été adressés par un médecin. Plus inquiétant, les doutes quant à l'efficacité des thérapies n'arrivent qu'en quatrième place dans les objections à l'utilisation des PNCVT. ■

(Sources : Le Progrès, 10.12.2017 & Santé Magazine, 12.12.2017)

MÉDITATION

La pleine conscience à l'Assemblée nationale ■ France

■ Deux députés sont à l'initiative d'une rencontre entre 50 parlementaires et Christophe André, promoteur de la méditation pleine consciences. Les deux élus souhaitent développer la pratique à la fois à l'Assemblée nationale et dans les politiques publiques.

Christophe André a traité de « l'impact positif de la méditation sur la santé et l'éducation ». Les deux députés à l'initiative de cette rencontre

connaissent bien la discipline car l'un d'entre eux est diplômé de l'université de Strasbourg en « méditation et neurosciences ». ■

(Sources : HuffPost, 11.12.2017 & Madame Figaro, 12.12.2017)

Un dossier conçu par le Centre de documentation de l'UNADFI, intitulé Méditation et yoga sera disponible sur le site de l'association à partir du 15 janvier : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/meditation-et-yoga>

RELIGION ET SANTÉ

Laïcité et santé ■ France

■ Lors d'une table ronde sur le thème « Santé et laïcité », le président de l'ordre des médecins de Haute-Garonne, Jean Thevenot, à l'origine d'un guide de la laïcité à destination des médecins, évoque les difficultés possibles des soignants face à certains patients.

Pour Jean Thevenot, il peut exister des interférences entre convictions religieuses et soins. Les croyances peuvent alors mettre en danger le patient et entraver le travail du personnel soignant. À titre d'exemple, il cite les Témoins de Jéhovah

qui refusent la transfusion sanguine ou certaines personnes qui refusent d'être soignées par une personne du sexe opposé.

Il conseille aux professionnels de la santé d'anticiper et d'avoir des protocoles pour gérer les différentes situations où la croyance intervient. Il recommande, par exemple, de tout faire pour éviter à un Témoin de Jéhovah de se retrouver dans la situation de devoir être transfusé. ■

(Source : La Dépêche, 30.11.2017)

Dons & Abonnements



JE SOUTIENS L'UNADFI ET JE FAIS UN DON

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, délivre un reçu fiscal (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

PARTICULIERS - Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

ENTREPRISES - Votre don permet une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

JE M'ABONNE À LA REVUE BULLES DE L'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 Euros
48 Euros

ÉTRANGER

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

JE M'ABONNE ET JE SOUTIENS LA REVUE BULLES

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 Euros
60 Euros

ÉTRANGER

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

**SOMMAIRE DU DERNIER
NUMÉRO DE BULLES**
(CLIQUER ICI)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

DOCUMENT À REMPLIR ET À RENVoyer À : UNADFI, 1, RUE DU TARN - 78200 BUCHELAY